

COMITÉ D'HISTOIRE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ÉNERGIE

BOURSES D'ÉTUDES 2014 / 2015 DOSSIER DE CANDIDATURE

Depuis 2001, le Comité d'histoire de l'électricité a pour mission de conduire et de susciter des recherches scientifiques, d'étudier et de valoriser le patrimoine matériel et immatériel, de partager et de communiquer les savoirs sur l'histoire de l'électricité.

En 2013, le Comité a élargi son champ d'intervention pour devenir le Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie. Il poursuit ses actions de soutien dans le domaine de l'histoire et du patrimoine de l'électricité et de l'énergie et contribue à sa diffusion auprès de tous les publics.

Le Comité d'histoire de l'électricité et de l'énergie soutient les travaux d'étudiants en sciences humaines sur l'électricité et l'énergie à travers un programme sélectif de bourses d'études annuelles comprises entre 1500 et 3000 euros.

Nous attirons l'attention des professeurs et des candidats sur les critères de sélection et de classement des dossiers qui seront les suivants : **originalité du sujet, sérieux de la préparation de la recherche, qualité de la présentation du dossier.**

Les langues acceptées pour la réalisation du travail sont le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Un résumé de dix pages du projet de recherche, en français, est exigé pour tous les travaux non-francophones. **Les sujets acceptés** devront porter, au moins partiellement, sur l'histoire de l'électricité, ou plus généralement de l'énergie, en France, en Europe ou ailleurs dans le monde (mais avec une approche comparée avec l'Europe dans ce dernier cas). Le versement des sommes est soumis au respect d'une convention d'études signée dès l'obtention de la bourse.

Les dossiers doivent être envoyés *par voie électronique le samedi 15 novembre 2014* au plus tard à l'adresse suivante :

Mél : comite.histoire.electricite@gmail.com

Les dossiers comprendront les documents suivants attachés à un courriel indiquant les nom, prénom, adresse, coordonnées téléphoniques et électroniques du candidat :

- une lettre par laquelle le candidat demande une aide pour un sujet défini en accord avec le directeur de recherches et s'engage à respecter la convention d'études s'il est retenu ;
- un projet de recherche dactylographié (6 à 10 p.), mentionnant la problématique générale du sujet, les sources et les méthodes qui seront utilisées, et des éléments de bibliographie ;
- un *curriculum vitae* détaillé du candidat ;
- une lettre de recommandation du Professeur sous la direction duquel la recherche sera menée, présentant l'étudiant et approuvant son projet ;
- une photocopie de la carte d'étudiant ou une attestation de recherche fournie par l'université ou le centre de recherche du candidat.